

Image not found or type unknown



Reconnaissance d'un enfant

Par **libellule_old**, le **29/06/2007** à **13:28**

bonjour,
Je suis enceinte, mon ami actuelle avec qui je vais me marier apres la naiissance
desir reconnaitre l'enfant qui n'est pas de lui. mais mon ex petit ami qui et le pere bilogique lui
aussi desir le reconnaitre juste pour m"embeter.
Ma question et : que risque mon petit amie
si il reconnai un enfant qui n'est pas de lui. et si le vrai pere entame une demarche aupres du
juge combien de temps va durer la proceder et combien cella va t'il me couter.
Merci.